



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 91696

Texte de la question

Mme Dominique Orliac attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation critique du circuit du médicament français. L'industrie pharmaceutique, suite aux mesures d'économies (1 milliard par an depuis 4 ans), n'investit plus en recherche développement, ni en outil productif et les brevets français sont en forte baisse, ce qui rend la France tributaire de l'étranger avec les coûts connus comme les médicaments contre l'hépatite C. Les répartiteurs pharmaceutiques clés de voûte du système de distribution sur tout le territoire ont un marché en forte baisse. Le réseau des officines est lui aussi en grande difficulté, avec des marges qui s'effondrent et des fermetures régulières, germe d'une désertification pharmaceutique latente. Tous ces éléments fragilisent la qualité et l'égalité des soins sur l'ensemble du pays. Elle lui demande les mesures immédiates que compte prendre le Gouvernement pour faire face à cette situation d'urgence.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Orliac](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91696

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2015](#), page 9781

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)